

5G : Bouygues, Free, Orange et SFR sont officiellement candidats

La 5G en France, c'est pour demain. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a annoncé ce mercredi que les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile (Iliad), [Orange](#) et SFR (Altice Europe) ont déposé comme prévu des dossiers de candidature pour l'attribution de fréquences dans la bande des 3,4 à 3,8 Ghz.

« Les quatre candidats ont chacun sollicité l'attribution d'un des quatre blocs de 50 MHz qui seront attribués en contrepartie de la souscription aux engagements prévus par la procédure », [a déclaré](#) l'Arcep dans un communiqué.

Le régulateur des télécoms va instruire les dossiers trois semaines durant. Les opérateurs devront satisfaire de fortes obligations de couverture du territoire en 5G, d'innovation et de concurrence. Sauf imprévu, les principaux opérateurs français devraient franchir cette étape avec succès. Le prix fixe de chaque bloc de 50 MHz a été déterminé à 350 millions d'euros.

Des opérateurs dans les starting-blocks

En avril, une autre étape visant à attribuer 11 lots de 10 MHz sera lancée sous la forme d'enchères. L'Arcep souhaitant que les autorisations puissent être délivrées « au plus tard » en juin 2020 pour un lancement de premiers services 5G en France métropolitaine en juillet (la France d'outre-mer devra patienter un à deux ans de plus).

Le prix de réserve de chaque lot de 10 MHz atteint 70 millions d'euros. L'attribution des fréquences pour la 5G rapportera donc au moins [2,17 milliards d'euros](#) à l'État. Une somme jugée [trop élevée](#) par les opérateurs. Bercy leur propose d'[étaler leur paiement](#) de blocs.

[#5G](#) | 4 opérateurs ont déposé un dossier de candidature pour l'attribution de fréquences dans la bande 3,4-3,8 GHz : [@bouyguetelecom](#), [@free](#), [@orange](#) et [@SFR](#) <https://t.co/gXGcS67Qwn>
<https://t.co/kdZMJ10faW>

— Arcep (@Arcep) [February 26, 2020](#)